d'ordo ils accepteront à la place de celle qu'ils demandent. Cet ordo est en tout semblable à celui de l'année courante, pour sa rédaction et l'indication des nombreuses solennités transférées au dimanche, tant celles qui sont obligatoires en vertu d'anciens indults, que celles qui sont libres, seulement permises par le décret du 28 octobre 1913. Toutefois à la suite du mois de décembre, on trouvera une longue étude sur un point qui intéresse particulièrement MM. les curés. Il s'agit de savoir si ceux-ci peuvent chanter les messes de solennités et dans quelle limite. Cette étude a d'abord été approuvée par Nos Seigneurs les évêques de la province. C'est assez dire que tous peuvent l'observer en sûreté de conscience, du moins tant qu'une autorité supérieure n'aura pas donné une décision contraire.

On ne pouvait sans inconvénient ajouter 25 pages à l'ordo déjà si volumineux. Cette addition a forcé d'omettre les nombreux actes de consécration publiés en 1914 et cette année même, ainsi que quelques-unes des notes en latin, pour lesquelles on se servira de l'ordo de 1915. Toutefois on a répété les notes qui traitent de matières d'usage plus fréquent, comme il sera facile de s'en rendre compte.

A cause de l'augmentation toujours croissante des matériaux de la reliure, on a dû élever le prix des Ordos cartonnés à 75 sous au lieu de 50 sous.

Ordo	simplement broché	35 sous.
Ordo	(broché et) perforé	40 sous.
Ordo	(non perforé) cartonné	75 sous.
Ordo	des offices chantés	25 sous.

L'affranchissement d'un ordo cartonné est de 3 sous, celui des autres ordos est de 2 sous, celui de l'ordo des offices chantés est d'un sou.

Chambly.

Abbé Joseph Saint-Denis.



E célè luth vons

protestants, ve Père Roth ava faisaient reche

- C'est vra

pourquoi, le p jésuite, qui ja monsieur le pas c'est une déso joyeux, vifs, ale tits sont morne prétendue réfo de mère!... No la nôtre par ac nous sommes to

Combien ces 1 lantes pour les c louanges de leur protection !

secourus, protég

Rome possède collège romain, i installé au palais dans les jardins vêque de Pise, au ratoire. Ce derni ciel, c'est-à-dire d